



3680, rue Jeanne-Mance
Bureau 317
Montréal (Québec)
Canada
H2X 2K5
www.culturemontreal.ca
T 514.845.0303
T 514.845.0304
info@culturemontreal.ca

MÉMOIRE DE CULTURE MONTRÉAL

sur

LE PROJET DE LOI N^o 14 MODIFIANT LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE, LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE ET D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES

RÉSUMÉ

Le visage français de Montréal relève, bien entendu, de notre histoire, de notre identité. En ce sens, il nous définit, à travers nos propres expériences culturelles, au sens large du terme, et suscite un sentiment d'appartenance à la communauté, à « notre » ville. Il nous définit aussi à travers le regard porté par les autres, des touristes de passage aux nouveaux arrivants, et plus encore, nous réunit, dans ce même espace commun, celui d'une citoyenneté partagée. Une langue publique commune, le français, est une condition nécessaire à la cohésion sociale, un facteur du « bien-vivre ensemble », dans le respect des droits des minorités. **Par conséquent, Culture Montréal réaffirme l'importance de renforcer le français comme langue commune au cœur de toutes les dimensions de la vie publique, ceci tout en protégeant les droits linguistiques et culturels des nations autochtones et de la communauté minoritaire anglophone, ainsi que la diversité des expressions culturelles au sein de la métropole; car Montréal doit continuer d'être une ville ouverte, cosmopolite, polyglotte, diversifiée et plurielle qui rayonne dans tous les domaines à l'échelle nationale, continentale et internationale.**

Montréal est LA métropole du Québec, un acteur principal de son développement économique et un lieu cosmopolite d'échange et de rayonnement de la culture francophone dans une perspective planétaire. **Les arts, la littérature, la culture et le patrimoine sont des transmetteurs de la langue française et des moteurs de son actualisation, de son développement, de son expression et de son partage dans toutes les dimensions de la vie publique, par les citoyens de toutes origines et conditions qui vivent dans tous les quartiers de la cité.** Culture Montréal réitère son engagement à promouvoir l'usage du français au sein même des organismes artistiques et culturels montréalais tout en mettant en lumière l'importance de la formation, de la création, de la diffusion et de la participation culturelles comme conditions de l'épanouissement du visage français de la métropole.



3680, rue Jeanne-Mance
Bureau 317
Montréal (Québec)
Canada
H2X 2K5
www.culturemontreal.ca
T 514.845.0303
T 514.845.0304
info@culturemontreal.ca

MÉMOIRE DE CULTURE MONTRÉAL

sur

LE PROJET DE LOI N^o 14 MODIFIANT LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE, LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE ET D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES

Mémoire présenté à :

Commission de la culture et de l'éducation du gouvernement du Québec

**Montréal
Le 11 février 2013**

1. PRÉSENTATION DE CULTURE MONTRÉAL

Fondé en 2002, Culture Montréal est un groupe de citoyens, non partisan, qui met en lumière et suscite la contribution des arts et de la culture au développement de Montréal et de ses quartiers. Nous comptons plus de 1000 membres provenant des secteurs des arts, de la culture, des affaires, du développement communautaire local et de l'administration publique. Afin de nourrir son action et sa réflexion touchant les multiples enjeux du développement culturel à l'échelle urbaine, Culture Montréal a multiplié, au fil des ans, les activités de recherche, de concertation et de documentation. De plus, désireux d'encourager la participation active de ses membres, Culture Montréal s'est doté de plusieurs comités de travail, composés entièrement d'adhérents bénévoles et présidés par un membre du conseil d'administration.

Créé en 2011, le comité **Valorisation de la langue française** appuie Culture Montréal dans sa démarche de promotion et de valorisation de la langue française dans le milieu des arts et de la culture.

En octobre 2008, lors du *Rendez-vous des gens d'affaires* initié par le Gouvernement du Québec et par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, plusieurs représentants d'entreprises et d'organismes socioéconomiques montréalais, dont Culture Montréal, signaient une *Stratégie commune d'intervention pour Montréal 2008-2013*, s'engageant ainsi à promouvoir, par des actions concrètes, l'usage du français dans les commerces, entreprises et organismes montréalais de petite et moyenne taille.

S'appuyant sur la Stratégie commune d'intervention et sur la déclaration de principes de Culture Montréal sur la langue française, le comité accompagne le travail de la permanence afin d'assurer le développement et la mise en œuvre du projet *Le Français en scène*. Le projet poursuit le double mandat d'accompagner les organisations culturelles dans leur démarche de valorisation du français (avec le soutien d'un agent de francisation) et de développer un portail linguistique dédié aux arts et à la culture, lefrancaisenscene.ca.

2. NOS PRINCIPES DIRECTEURS EN MATIÈRE DE VALORISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

Montréal, une métropole francophone, plurielle et internationale

Plus que jamais, le destin de Montréal comme métropole du Québec et comme ville internationale différenciée, prospère et influente passe par la promotion active et l'affirmation renouvelée de la langue française comme langue commune au cœur de la vie publique et comme patrimoine commun à protéger et à développer.

Montréal doit relever le défi constant, stimulant et enrichissant d'accueillir et d'intégrer en français de nouveaux citoyens arrivant de toutes les régions du globe, ceci dans le respect des droits linguistiques de ses citoyens anglophones, droits qui sont reconnus dans la Charte de la langue française adoptée en 1977. Alors que plus d'une centaine de langues sont parlées dans les rues et dans l'espace privé, la langue anglaise occupe, elle, une part sans cesse grandissante de nos activités, parce que portée par les puissants vecteurs d'uniformisation linguistique que sont les échanges économiques et la culture commerciale mondialisés.

C'est dans cet esprit que nous nous sommes penchés sur le projet de loi projet de loi n° 14, Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives.

3. COMMENTAIRES ET OBSERVATIONS SUR LE PROJET DE LOI N° 14, LOI MODIFIANT LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE, LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE ET D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES

Dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives, Culture Montréal souhaite porter à l'attention du gouvernement certains éléments de réflexion touchant la valorisation de la langue française à Montréal, un enjeu intrinsèquement lié à la vitalité et au rayonnement culturels de la métropole, de même qu'à la qualité de vie de ses citoyens.

La réflexion que nous entendons porter aujourd'hui est donc fondée à la fois sur une analyse informée de la situation linguistique à Montréal, une expérience concrète de travail sur le terrain en collaboration avec le milieu culturel sur la question de la langue, de même qu'une démarche de réflexion et de concertation menée au sein de Culture Montréal.

La position de Culture Montréal s'inscrit fondamentalement dans l'objectif global de ce projet de loi, c'est-à-dire « renforcer l'usage du français dans l'espace public et assurer une intégration réussie, en français, des personnes immigrantes ».

Le visage français de Montréal relève, bien entendu, de notre histoire, de notre identité. En ce sens, il nous définit, à travers nos propres expériences culturelles, au sens large du terme, et suscite un sentiment d'appartenance à la communauté, à « notre » ville. Il nous définit aussi à travers le regard porté par les autres, des touristes de passage aux nouveaux arrivants, et plus encore, nous réunit, dans ce même espace commun, celui d'une citoyenneté partagée. Une langue publique commune, le français, est une condition nécessaire à la cohésion sociale, un facteur du « bien-vivre ensemble », dans le respect des droits des minorités.

Par conséquent, nous réaffirmons l'importance de renforcer le français comme langue commune au cœur de toutes les dimensions de la vie publique, ceci tout en protégeant les droits linguistiques et culturels des nations autochtones et de la communauté minoritaire anglophone, ainsi que la diversité des expressions culturelles au sein de la métropole; car Montréal doit continuer d'être une ville ouverte, cosmopolite, polyglotte, diversifiée et plurielle qui rayonne dans tous les domaines à l'échelle nationale, continentale et internationale.

Le visage français de Montréal constitue également un avantage compétitif indéniable sur les plans économique et touristique. Montréal est la deuxième plus grande métropole francophone du monde. C'est un statut à conserver, à chérir. Au-delà du cliché de la « Petite Europe » en sol américain, il est vrai que Montréal se distingue par sa vitalité et sa convivialité, cette effervescence créatrice et génératrice d'un mieux-être collectif, qui séduit et attire ici les étrangers. Nous croyons qu'il faut se servir encore davantage de la précision et de la poésie de la langue française pour encourager et mettre en valeur ce caractère unique de notre ville, cette réalité éclatée, plurielle, vivante.

En terminant, nous estimons nécessaire de porter à votre attention une de nos préoccupations qui reste en suspens à la lecture du projet de loi. Ainsi, nous souhaiterions que la Commission de la culture et de l'éducation du gouvernement du Québec se penche, dans la révision de la Charte, sur la place de la langue française dans un univers numérique en croissance et dans lequel l'anglais prédomine (par exemple, radio satellite, livres numériques, etc.).

4. CONCLUSION

Montréal est une métropole francophone qui n'a pas peur d'être ouverte – localement et globalement – sur les cultures et les créativité du monde, y compris celles d'expression anglaise. C'est LA métropole du Québec, un acteur principal de son développement économique et un lieu cosmopolite d'échange et de rayonnement de la culture francophone dans une perspective planétaire. Les arts, la littérature, la culture et le patrimoine sont des transmetteurs de la langue française et des moteurs de son actualisation, de son développement, de son expression et de son partage dans toutes les dimensions de la vie publique, par les citoyens de toutes origines et conditions qui vivent dans tous les quartiers de la cité. Culture Montréal réitère son engagement à promouvoir l'usage du français au sein même des organismes artistiques et culturels montréalais tout en mettant en lumière l'importance de la formation, de la création, de la diffusion et de la participation culturelles comme conditions de l'épanouissement du visage français de la métropole.